

# Qui veut gagner 1 million à l'Euro Fillon ?

La famille avant tout ! Le candidat à la présidentielle est un affectif. En plus de son épouse, il a embauché ses mômes, généreusement payés. Pas un sou pour les poneys de Penelope ? L'enquête continue...

LES ÉLECTEURS DE FILLON  
AU SECOURS DE LEUR CANDIDAT

LE Palmipède est contraint de passer aux aveux ! Oui, il a montré son triste visage de misogyne en sous-estimant gravement les capacités de Penelope. Avancer le chiffre de 600 000 euros de salaires brut amassés en huit ans était lui faire injure.

C'était beaucoup plus : 1 million d'euros brut au total ! Depuis la semaine dernière, « Le Canard » a mis la palme sur de nouveaux documents, bien aidé, il est vrai, par les déclarations du candidat au 20 heures de TF1 (26/1). Et même pas par les méchantes « officines » qu'il voit partout...

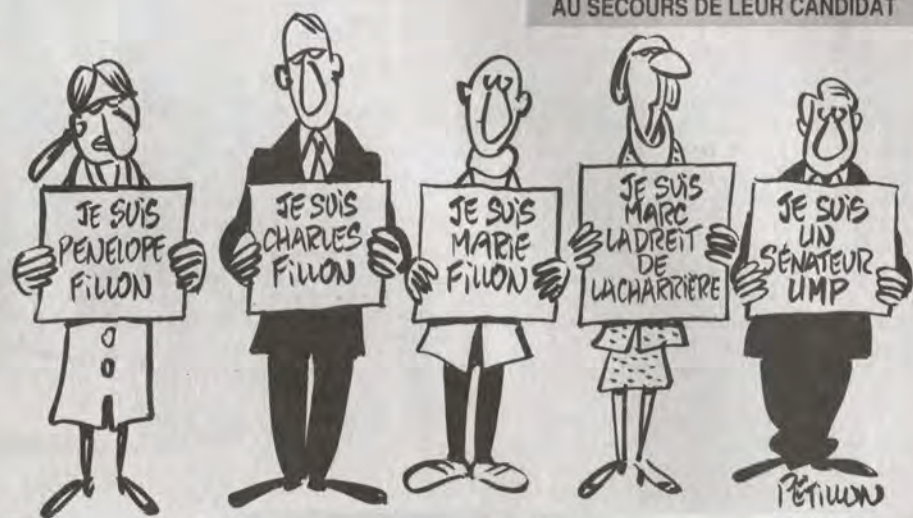
Contrairement à ce qu'a affirmé Fillon dans sa toute première réponse devant les caméras de TF1, ce n'est pas en 1997 que Penny a fait ses premiers (faux) pas à l'Assemblée. Tout compte fait, il faut rajouter sept années à son compteur d'attachée parlementaire ! Ce sont donc quinze années de dur labeur qui ont été payées à Miss Money Penny sur les crédits de l'Assemblée. Première addition revue à la hausse : 831 440 euros brut !

Mais Penelope n'est pas la seule à avoir profité de la cagnotte du parlementaire Fillon. Sans doute pour désamorcer un nouvel ouragan, ce dernier a pris l'initiative de passer aux aveux avant le nouveau « Canard » : quand ce n'était pas l'épouse, c'étaient les mômes. Il a aussi payé deux de leurs enfants sur les fonds du Sénat. Oubliant juste de préciser dans quelles conditions financières. Deuxième addition : 83 735 euros d'argent public supplémentaires !

Si l'on ajoute les 100 000 euros brut empochés par Penny pour son mystérieux job à la « Revue des deux mondes », le million est bien atteint ! Très précisément : 1 015 175 euros brut pour la petite entreprise familiale.

Pour parodier Fillon lui-même, qui lançait à l'attention de Sarkozy et de Juppé « Qui imagine le général de Gaulle mis en examen ? », l'heure est à cette grave question : qui imagine le général de Gaulle, tante Yvonne et leurs enfants s'embarquer autant de pognon ?

Isabelle Barré, Hervé Liffra et Christophe Nobili



## 84 000 euros pour ses rejetons

BRIEF par ses communicants de choc, Fillon a pris les devants en lâchant un drôle d'aveu lors de son intervention sur TF1, jeudi 26 janvier. « Lorsque j'étais sénateur, a-t-il confessé à l'antenne, il m'est arrivé de rémunérer pour des missions précises deux de mes enfants, qui étaient avocats, en raison de leurs compétences. » Le candidat à la présidentielle a arrangé un brin la réalité.

Primo : comme l'ont souligné les confrères, ses enfants n'étaient pas encore avocats. Deuzio : il ne s'agissait pas de « missions précises », mais d'un emploi à plein temps d'attaché parlementaire ! Tertio : les rémunérations versées avaient de quoi faire pâlir de jalousie de nombreux assistants de parlementaires. Voici les détails de cette histoire...

Elu sénateur de la Sarthe le 18 septembre 2005, papa Fillon est un rapide : il embauche sa fille aînée, Marie, dès le 1<sup>er</sup> octobre, comme « assistante de sénateur ». Cette jeune femme de 23 ans, qui vient tout juste de terminer ses

études de droit, ne prêterait son serment d'avocat que deux ans plus tard. Elle touche un salaire digne de ses hautes compétences : 3 773 euros brut mensuels pour commencer, puis 3 814 euros par mois jusqu'au 31 décembre 2006. En quinze mois de salariat, le pactole empoché s'élève à 57 084 euros brut.

### Papa poule

Marie partie, son poste ne reste pas vacant un seul jour. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, son frère cadet, Charles, prend sa place dans le fauteuil. Un plein-temps qu'il cumule avec ses études de droit, comme sa frangine. Toujours aussi féministe, le paternel octroie au jeune homme de 23 ans des appointements de 4 846 euros brut mensuels, soit 27 % de plus que sa sœur aînée !

Cette sinécure va durer jusqu'au 17 juin 2007 : papa François, nommé Premier ministre par Sarkozy, quitte son siège de sénateur. Après avoir encaissé cette super « bourse d'étudiant »

de 26 651 euros brut, le fiston part, sans doute l'esprit léger, aux Etats-Unis afin de parfaire sa formation à la Columbia Law School. Il deviendra avocat en... 2011.

Marie et Charles, dont « Le Canard » ne discute pas les exceptionnelles capacités, auront été payés au même tarif horaire que Sylvie Fourmont, la cheffe du secrétariat particulier de Fillon, qui alignait alors plus de trente ans d'ancienneté au sein des cabinets ministériels.

La nature des « missions » remplies par ces deux futurs avocats reste, en revanche, bien évanescente. Aussi évanescente, semble-t-il, que le travail sénatorial de leur père, qui donnait l'exemple à toute la famille. Le Palmipède a épluché les archives du Palais du Luxembourg : le bilan de François Fillon – en séance comme en commission – tient en quelques chiffres : 0 intervention, 0 proposition de loi, 0 rapport, 1 question et 1 seul amendement. Sûrement figolé durant près de deux ans par les dévoués Marie et Charles...

## Un suppléant dans le Sablé mouvant

SUR TF1, François Fillon s'est présenté comme l'unique employeur de son épouse au Palais Bourbon. Un tour de passe-passe médiatique destiné à gommer le rôle central joué dans le « Penelopegate » par Marc Joulaud, son ex-suppléant à l'Assemblée. Aujourd'hui maire de Sablé-sur-Sarthe et député européen, ce garçon, qui a disparu des radars depuis les révélations du « Canard », a été pressé comme un citron cinq ans durant par son patron pour assurer le train de vie de la famille Fillon. Il fait désormais figure de maillon faible...

Petit retour en arrière : en mai 2002, François Fillon devient ministre des Affaires sociales. Comme la plupart de ses collègues du gouvernement, il embauche un conseiller bien implanté localement afin de ne pas perdre le contact avec sa « circonscription ».

En toute logique, Penelope devrait faire l'affaire. Une épouse dévouée, censée suivre la politique sarthoise depuis des années, et dont le mari a dressé, toujours sur TF1, un émouvant portrait de collaboratrice hors pair : « Elle a corrigé mes discours. Elle a reçu d'innombrables personnes qui voulaient me voir et que je ne pouvais pas voir. Elle m'a représenté dans des manifestations, dans des associations (...). Elle me faisait remonter les demandes des gens. »

### Salaire galopant

Pourtant, le nouveau ministre ignore superbement les talents de cette experte. Et préfère confier le boulot à Pierre Molager, un fin connaisseur de la Sarthe qui occupe alors le poste de chef de cabinet auprès du président de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, un certain... François Fillon. Pas question, pour autant, de laisser madame au chômage. Comme le Palmipède l'a révélé la semaine dernière, Marc Joulaud, qui vient d'hériter de sa circonscription, décide – tout seul, sans aucun doute – d'embaucher Penelope. Miracle ! dans la foulée, le nouvel élu a la bonne idée d'augmenter fortement sa nouvelle employée. Du jour au lendemain, la paye de Penelope connaît un bond de 52 %. A elle seule, elle absorbe plus de 80 % de l'enveloppe allouée par l'Assemblée pour salarier les collaborateurs de Joulaud.

Nouvelle découverte du « Canard » : en 2007, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août (date de la fin de son contrat de travail), madame touche en moyenne 10 167 euros brut mensuels. Avec cette rétribution ahurissante pour ce genre de job, Penny se retrouve mieux payée que son patron. De façon inexplicable, son salaire dépasse même de plus de 1 200 euros par mois les crédits accordés alors par l'Assemblée pour payer l'ensemble des collaborateurs du député Joulaud. De quoi Sablé le champagne !

## Espèces de comptes

FRANÇOIS FILLON n'est pas un homme d'argent. La preuve : il ne sait même pas combien lui et madame possèdent de comptes bancaires. Dimanche à La Villette, la main sur le cœur et les yeux embués, devant une foule acquise à sa cause, il lâchait cette confidence : « Nous n'avons rien à cacher. Nous n'avons qu'un seul compte, au Crédit agricole de Sablé-sur-Sarthe. » Comme des parlementaires malveillants l'ont aussitôt fait remarquer, c'est rigoureusement impossible. Ainsi que la loi l'exige, Fillon possède au moins deux comptes courants : l'un sur lequel sont versées ses indemnités de député, l'autre réservé à ses « indemnités de représentation de frais de mandat ».

De son propre aveu, Fillon en possède bien d'autres. Le 8 avril 2013 au jité de France 2, lors d'une opération « transparence » de son patrimoine, il précise que sa gentille épouse est son « seul patrimoine... en dehors de quelques comptes d'épargne qui sont inférieurs à 100 000 euros ». Alors, un, deux ou « quelques » comptes ?

En réalité, selon plusieurs sources bancaires et administratives, le couple Fillon a ouvert au Crédit agricole de Sablé-sur-Sarthe plus d'une quinzaine de comptes !

Normal qu'il ait un peu de mal à s'y retrouver...



## Sept ans de bonheur en plus à l'Assemblée

RÉPONDRE à des questions sur le travail réel de sa femme posées par un journaliste nommé Gilles Bouleau, il fallait oser ! Trop d'émotions ? Le grand oral de Fillon sur TF1, en tout cas, a commencé par un joli bobard de l'intéressé... « Je ne trouve pas de mots pour dire mon dégoût devant le caractère abject de cette accusation, a d'emblée tonné Fillon. En réalité, ma femme travaille pour moi depuis toujours. » Cette sainte « l'a fait bénévolement pendant des années. En 1997, j'ai un collaborateur parlementaire qui est parti, je l'ai remplacé par Penelope ». Las, « Le Canard » a dû se livrer à quelques travaux d'archéologie. Résultat : les vrais débuts parlementaires de Penelope remontent à beaucoup plus loin.



C'est en 1988, et jusqu'en 1990, que Penny est embauchée une première fois par le jeune député de la Sarthe Fillon. Lequel, pour l'époque, ne se montre pas pingre : pendant ces trois années injustement méconnues, son assistante inexpérimentée empochait, en francs, l'équivalent de 82 750 euros brut. Le bénévolat, c'est un métier !

La suite ? Plus rien jusqu'en 1997. Le 1<sup>er</sup> janvier 1998, les affaires reprennent : six mois après sa réélection, Fillon réembauche

son épouse. 1998, 1999, 2000 : trois autres années de salaires dont le Volatile ignorait le montant la semaine passée et qu'il n'avait pas pris en compte dans ses calculs. Durant cette période, l'assistante Penny prend, en prime, du galon : 2 550 euros brut par mois la première année, puis 3 500 euros brut les deux suivantes...

Mais le meilleur reste à venir. Alors que Fillon a quitté Matignon depuis mai 2012, qu'il est devenu

député de Paris et qu'il a recruté une énième fois sa femme pendant six mois, il prolonge la plaisanterie jusqu'en novembre 2013. Et hop ! une année de plus. Son « assistante » est alors rétribuée 5 050 euros brut. Problème : cette « Parisienne » qui trime comme une bête ne laisse toujours pas de souvenir à ceux qui glandouillent dans les couloirs de l'Assemblée...

Penelope n'en cumule pas moins ces gains ronds avec les 5 000 euros brut encaissés auprès de la « Revue des deux mondes ». Un beau jour, son contrat d'attachée parlementaire prend subitement fin. Explication livrée par Fillon au « JDD » (29/1) : « Etant devenu député de Paris, je pensais qu'elle pourrait maintenir le lien avec la Sarthe, mais cela n'avait plus le même sens. » L'étourdi député Fillon a-t-il mis un an et demi à s'en apercevoir ? En réalité, il le redoute la pire : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la nouvelle « loi Cahuzac », à laquelle il est vigoureusement opposé, lui impose de déclarer les revenus de sa femme à la Haute-Autorité pour la transparence de la vie publique. Du coup, le 30 novembre 2013 – juste un mois avant la date fatidique –, Penny présente sa démission à son mari. Tous aux abris !

## Obscure clarté...

LA suite de l'affaire Cahuzac, François Hollande annonce, le 10 avril 2013, un projet de loi sur la transparence de la vie publique. Qui se précipite dans les studios de télé pour le critiquer avec véhémence ? François Fillon. Le député de Paris explique au 20 heures de France 2 qu'« il n'y a pas besoin de projet de loi (...). Je récuse l'idée que les hommes politiques soient tous corrompus ». Sur iTélé, il ajoute : « Je suis scandalisé que le gouvernement parle de loi de moralisation. Comme si la vie politique était immorale. Moi, je n'ai rien à cacher. Je ne voterai pas ce texte parce qu'il n'a aucun intérêt. »

La loi de 2013 oblige les parlementaires à inscrire sur leur déclaration de patrimoine l'identité de leurs collaborateurs et les activités professionnelles de leur conjoint. On comprend que, afin de préserver Penelope la discrète, Fillon n'ait pas été chaud-chaud pour voter une telle disposition...

CANDIDAT ou pas, élu ou pas, Fillon se constitue une petite cagnotte politique, au cas où... Sur le site officiel de sa campagne (« fillon2017.fr »), l'internaute peut cliquer sur l'onglet « donner » ; l'argent tombe directement dans l'escarcelle de l'Association pour le financement de Force républicaine, le microparti de Fillon. Bingo !

Lors des deux campagnes présidentielles de Sarkozy, l'argent arrivait dans les caisses de l'UMP, puis dans celles des Républicains. Et pas qu'un peu : 7 millions d'euros chaque fois. Pour cette édition 2017, il n'y a aucune raison que la manne se tarisse.

Force républicaine a déjà 8 millions dans ses caisses, plus le montant du reliquat de la primaire de la droite. Pour voter, les électeurs devaient verser 2 euros au minimum ; ils ont été plus de 4 millions à chaque

tour. Après déduction des frais d'organisation, les bénéfices ont été versés au candidat choisi. Mieux que le Loto !

A la louche, c'est une quinzaine de millions qui garnissent à présent la cagnotte. Bien plus qu'il n'en faut pour la présidentielle. En effet, dans l'hypothèse où François Fillon se qualifierait pour le second tour, il toucherait – sur présentation de factures, cela va sans dire – pas loin de 11 millions de financement public. Soit un confortable budget de 26 millions. Or le plafond des dépenses autorisées par l'Etat s'élève à 22,5 millions. Ainsi, au lendemain du second tour de la présidentielle, le compte de Force républicaine sera excédentaire d'au moins 3,5 millions d'euros.

Pour rémunérer des attachés parlementaires, ça peut aider...

## Trésor de guerre

## Pauvre com'

APPLAUDIE comme si elle avait fait élire Fillon à la primaire, la patronne d'Image 7, Anne Méaux, qui conseille le gratin du CAC 40, n'a, cette fois, pas fait de miracle. Les porte-parole ont manqué d'éléments de langage. C'est qu'au sein de la cellule com' il y a du tirage entre les anciens, fidèles du grand homme, et les nouveaux.

Mardi 24 janvier, quand sortent les révélations du « Canard », Anne Méaux ne se trouve pas au QG du candidat. Thierry Solère est envoyé au front, avec mission d'expliquer que Penelope a bien été l'assistante de son mari et qu'il n'y a aucun problème, nombre de parlementaires employant aussi des proches. Une tactique d'aveu et de banalisation dont Fillon est coutumier : il l'avait déjà utilisée quand le Palmipède avait révélé, en février 2011, que ses vacances de Noël en Egypte

avaient été payées par Moubarak. Myriam Lévy, qui a assuré la com' de Fillon pendant cinq ans à Matignon, en est l'initiatrice. Ce soir-là, elle rode aussi l'argument de la « misogynie » du « Canard », avancé le lendemain par le candidat.

Après l'ouverture d'une enquête préliminaire, Méaux reprend la main et plaide pour que Fillon se mouille et aille tout de suite à la télé afin d'éteindre l'incendie. Elle a une explication de gravures avec le candidat. Selon elle, il n'est pas d'autre stratégie que frontale, et elle se plaint de n'avoir pas été informée de la situation de Penelope assez tôt pour pouvoir la déminer.

Quarante-huit heures pour s'expliquer au 20 heures de TF1 : trop long. « Il y a eu sous-estimation du problème », reconnaît un membre du QG. Ah, si Fillon avait de bons assistants...

## L'affaire est dans le sac !

POLICIERS et magistrats vont plus vite qu'un troupeau de poneys Shetland au galop. Au menu : perquisition du bureau de Fillon à l'Assemblée, descente de police au Sénat et à la « Revue des deux mondes », audition de Penelope, de ses anciens employeurs (François Fillon, Marc Ladreit de Lacharrière et Marc Joulaud), de la journaliste Christine Kelly, de l'éditeur Michel Crépu...

Il ne manque plus que la convocation des enfants du couple. Elle ne saurait tarder ! Le père de famille Fillon, qui voulait que les investigations avancent vite, est comblé...

Cette enquête TGV a commencé le 26 janvier avec l'apparition de l'avocat du couple Fillon, déboulant, sous l'œil des caméras, avec un sac à dos plein de « documents »,

au parquet national financier. Mais, devant les magistrats, le sac s'est dégonflé comme une baudruche. « Il leur a juste remis des feuilles de paie. Et encore, pas toutes », se marre un enquêteur.

### Témoins assistants

Depuis, le couple semble ramer pour justifier l'intense activité de Penelope. « La première chose qu'ils ont apportée, c'est leur témoignage », a osé Antonin Lévy sur RTL (31/1), au lendemain de l'audition de ses clients par les poulets. A défaut de preuves matérielles, cet as du barreau promet de déverser prochainement une avalanche de témoignages sur ce travail harassant, effectué, souligne-t-il, « à domicile ». On attend, en bon ordre, les militants LR qui ont vu Penelope suant sang et eau

au turbin.

Les policiers ont par ailleurs mis la main sur le contrat de travail de Penelope à la « Revue des deux mondes ». D'après ce document, la nouvelle embauchée était chargée d'« engager des projets éditoriaux ». Un travail qui semble n'avoir laissé aucune trace, si l'on en croit les confidences de Marc Ladreit de Lacharrière : il a confié au « Monde » (27/1) qu'il était « un homme de téléphone et de face-à-face ».

Policiers et magistrats se posent également une petite question saugrenue : Penelope est-elle vraiment l'auteur de deux notes de lecture parues dans la « Revue des deux mondes », qui constituent la seule trace tangible de son activité littéraire ?

Pourvu qu'elle n'ait pas demandé un coup de main à Xavière Tiberi...

IL S'AGIT QUAND MÊME D'ARGENT PUBLIC...

JE N'AVAIS PAS LE DISTRIBUER À N'IMPORTE QUI.

